Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260330-DELIB2026_44-DE

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2026 à 19H30

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 14 | Votants : 14
Date de convocation : 24.03.2026
Date d'affichage convocation : 24.03.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 03.04.2026

Présents :

	MANNOURY LACOUR Elisabeth	PRETESEILLE Yvonne
CHEZE Laëtitia	MATHA Frédéric	REHAULT Olivier
COLLIN Fabrice	PAIRON Christian	SPAGNOL Paulette
DELAUNAY Agnès	PARMENTIER Mélina	TRASSARD Emilie
DURAND Michel	PONSARD Christophe	WILLIOT Pierre

Absent(s) Excusé(s) : BOUSSEAU Delphine.

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Paulette SPAGNOL.

Désignation d'un élu référent sécurité routière

Délibération n° 2026.44

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner, au sein du conseil municipal, un élu référent sécurité routière.

L'élu référent sécurité routière :

- constitue le correspondant privilégié des services de l'Etat et des acteurs locaux
- diffuse les informations relatives à la sécurité routière
- contribue à la prise en compte de la sécurité routière dans les projets portés par la commune ou l'intercommunalité (PLU, ZAC, renouvellement urbain...)
- pilote ou participe aux actions de prévention menées sur le territoire de la commune
- participe à la mise en œuvre des programmes de la politique départementale

Madame le Maire précise que des réunions régulières d'information et de partages d'expériences seront organisées par la coordination sécurité routière de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille et Vilaine, afin d'accompagner les élus référents dans l'accomplissement de leur mission.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260330-DELIB2026_44-DE

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **Désigne Christian PAIRON** référent sécurité routière de la Commune de Bécherel.

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire Mme Mélina PARMENTIER	La Secrétaire de séance Mme Paulette SPAGNOL
MAIRIE de BECHEREL 35190	